



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/EDF-autorise-a-chauffer-les>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez
vous > Revue de presse > **EDF autorisé à chauffer les rivières**

11 août 2003

EDF autorisé à chauffer les rivières

Pénurie d'électricité ou risques écologiques : le gouvernement a choisi.

Pour les défenseurs de l'environnement, c'est une véritable catastrophe. Pris de court par la persistance de la canicule qui entraîne une hausse de la consommation d'énergie (en raison, notamment, d'un engouement pour la climatisation), le gouvernement a décidé hier d'accorder des « dérogations » à EDF afin que le producteur d'électricité puisse augmenter la température des eaux rejetées dans les fleuves par ses centrales nucléaires. Celles-ci sont toutes situées au bord d'un fleuve ou de la mer, dont elles utilisent l'eau pour le refroidissement des réacteurs, rejetée ensuite dans les mêmes points d'eau, directement ou après passage dans des tours aéroréfrigérantes, qui sont de moins en moins réfrigérantes.

A l'issue d'une réunion interministérielle montée de toute urgence pour pallier les risques de pénurie d'électricité en France, les services du Premier ministre ont annoncé « la mise en place, de façon transitoire, de dérogations limitées sur les températures des eaux rejetées après le refroidissement des centrales électriques nucléaires et thermiques ». Ces dérogations portent, selon le ministère de l'Ecologie, sur les centrales nucléaires de Saint-Alban (Isère), Golfech (Tarn-et-Garonne), Cruas (Ardèche), Nogent-sur-Seine (Aube), Tricastin (Drôme) et Bugey (Ain), ainsi que sur les centrales thermiques de Vitry-sur-Seine.

Risques de pénurie. Le problème, c'est que les conséquences de ces dérogations seront certainement dévastatrices pour la faune et la flore des rivières et des fleuves. Le réseau Sortir du nucléaire, qui regroupe 650 associations engagées dans la lutte contre le nucléaire, a eu beau jeu de ressortir, hier, une note, publiée en 1999 par le ministère de l'Environnement, évoquant l'impact du réchauffement du haut Rhône sur les populations aquatiques au niveau de la centrale du Bugey : « A 15 °C, les poissons quittent progressivement les bordures, à 25 °C, les animaux les plus gros désertent la zone et à 29 °C, on assiste à l'effondrement des espèces. » Or, avec la canicule et les dérogations décidées cette semaine, la température des cours d'eau à proximité des centrales concernées pourrait bien dépasser les pires prévisions. « Il s'agit de dérogations scandaleuses dans le seul but de protéger le nucléaire », ont affirmé les militants de Sortir du nucléaire. « Le gouvernement fait culpabiliser aujourd'hui les gens en les appelant au civisme, alors qu'un de ses premiers gestes a été de baisser de près de 40 % le budget de l'Agence de développement et de maîtrise de l'énergie (Ademe). »

Si le gouvernement Raffarin en est réduit à cette extrémité, c'est que les risques de pénurie d'électricité sont bel et bien réels. La ministre déléguée à l'Industrie, Nicole Fontaine, les a elle-même

évoqués dimanche. La consommation d'énergie est aujourd'hui supérieure de 10 % (ce qui correspond environ à 3 000 mégawatts) à la normale. Certes, les Français consomment moins d'électricité actuellement que l'hiver dernier, pendant la grande vague de froid (50 000 mégawatts contre 80 200 mégawatts en janvier, selon le Réseau de transport de l'électricité), mais l'été étant traditionnellement une période de moindre consommation, EDF utilise souvent cette période pour ralentir ou mettre au repos certaines de ses installations. Par ailleurs, sous l'effet de la canicule, le niveau des fleuves baisse, ce qui rend encore plus difficile le refroidissement des réacteurs.

De toute évidence, l'électricien et les pouvoirs publics ont été pris de court. La semaine dernière encore, le président de la Commission de régulation de l'énergie se montrait très rassurant. « L'industrie consomme peu en août et le niveau d'équipement en climatiseurs est faible, tout cela fait que la consommation est loin d'atteindre son maximum. Nous ne sommes pas dans une situation spéciale », avait indiqué Jean Syrota.

Alerte « rouge ». En réalité, la situation est catastrophique partout en Europe. En Allemagne, l'activité de la centrale nucléaire d'Obrigheim, la plus vieille du pays, a été suspendue alors que deux autres ont vu leur activité réduite de 20 % à cause de la canicule. Aux Pays-Bas, les autorités envisageaient hier de passer au code d'alerte « rouge », qui prévoit d'encourager les consommateurs à limiter l'usage, pendant les heures de pointe, des appareils électroménagers... Une situation qui commence à préoccuper sérieusement la France. Celle-ci achète actuellement un peu plus de 4 000 mégawatts à ses voisins européens, ce qui est beaucoup plus que d'habitude. « Pour l'instant, on arrive à trouver des fournisseurs, déclarait hier soir un expert, mais si la canicule continue, le marché risque de se tarir très vite. ».